

Bruxelles, le vendredi 20 mai 2016



Chères voisines,
Chers voisins,

Notre groupe de travail souhaitait vous donner des nouvelles du dossier d'Elia et vous partager une victoire au terme de notre engagement !

Pour rappel, nous avons été alertés, à l'automne 2015, par les responsables du comité de quartier Pelletier de Schaerbeek concernant la pose d'un câble HT dans le haut de Woluwe et plus précisément dans les avenues Prince Héritier et Albertyn. Nous avons immédiatement pris contact avec les responsables de la Commune afin d'obtenir des précisions à ce sujet.

Un groupe de travail a été créé au sein des comités du Haut Woluwe ; il s'est réuni à plusieurs reprises avec les responsables du comité Pelletier afin d'évaluer les conséquences pour la santé des riverains ; il a par la même occasion constaté la non-conformité de certains travaux avec les bonnes pratiques recommandées pour la pose de ces câbles ; enfin, il a tout mis en œuvre afin d'obtenir des garanties de la part d'Elia d'une part et d'autre part, afin que la Région de Bruxelles-Capitale pallie le vide législatif.

La commune

Les responsables communaux ont, à notre demande, organisé une réunion d'information pour les habitants et ont pu, à cette occasion, mesurer l'ampleur de l'inquiétude de ces derniers.

La Commune a refusé à Elia l'accès aux voiries communales probablement dû au fait qu'elle n'avait pas reçu les garanties suffisantes du gestionnaire.

Le Ministre de l'environnement de la Région de Bruxelles-Capitale

Interpellé par nos soins, le gouvernement bruxellois a également été très étonné de découvrir le travail bâclé réalisé par Elia et l'ampleur des risques sanitaires. La ministre en charge de l'environnement a pris le dossier en main. Elle a demandé à Elia les garanties que le gestionnaire du réseau électrique pouvait apporter pour protéger la santé des Bruxellois. Elia n'a pas été en mesure de répondre.

Les Mesures

Par conséquent, la ministre de l'environnement a pris les mesures qui s'imposaient à savoir :

- La non-approbation du plan d'investissement 2016-2020 d'Elia.
- La mise en place de normes pour les radiations non ionisantes pour combler le vide juridique en la matière et ainsi protéger les citoyens vivant à Bruxelles.

Une victoire

Elia ne pourra plus profiter du vide juridique et devra respecter les bonnes pratiques et règles de l'art pour protéger la santé des Bruxellois. Une victoire donc pour les riverains du comité de quartier Pelletier et de ceux du Haut-Woluwe. Une victoire aussi et surtout pour le 1,1 million de Bruxellois.

Un texte législatif

Le projet de texte prendra en compte une série de critères réalistes qui devront être respectés. Selon ces critères, Elia ne devrait plus pouvoir assurer la pose de câble HT dans les petites voiries communales. En outre, le cabinet de la ministre de l'environnement valide le principe : la santé publique prime sur la mobilité.

Il n'y a pas de timing pour un projet de texte pour le moment. Mais la ministre souhaite avancer. Et nous continuerons à suivre ce dossier de près.

Merci !

Nous tenons donc à remercier la Ministre de l'environnement de la Région de Bruxelles-Capitale, son équipe, ainsi que les autorités communales pour leurs engagements sur ce dossier.

Un autre dossier, le survol aérien

Malheureusement, aucune avancée significative...

Le compte à rebours lié à un texte européen s'achèvera le 13 juin prochain. La Ministre de l'environnement devra absolument sortir l'artillerie la plus lourde et faire pression sur le fédéral.

À ce titre, nous réclamons :

- L'interdiction du survol de Bruxelles entre 22 h et 7 h
- L'interdiction progressive des vols de nuit.
- Le respect de l'Arrêté bruit de la Région Bruxelles-Capitale qui date de 2000.
- La mise en œuvre sans délai des nouvelles routes et procédures aériennes permettant d'éviter les zones densément peuplées et de minimiser le nombre de victimes des nuisances aériennes.
- Le déplacement de la piste 25L de minimum 2 km vers l'est, du seuil de piste actuel.

Pour votre information, tous les comités de quartier affiliés à Wolu-Inter-Quartiers ont signé une charte reprenant les éléments énumérés ci-dessus. Elle a été remise au nouveau Ministre de la mobilité.

À lire [ici](#) ou sur www.hautwoluwe.be.



Charles Six

Pour les comités de quartiers du Haut Woluwe

Retrouvez ce courrier sur le site de notre quartier : www.hautwoluwe.be